

Paris - Vallée de la Marne

CONSERVATOIRES

Je loue
UN INSTRUMENT

Extrait du
règlement intérieur



LA LOCATION

Pour encourager et faciliter les débuts, le réseau des conservatoires dispose d'un parc instrumental de location destiné aux élèves.

Ce parc instrumental ne permettant pas de répondre à toutes les demandes, les élèves débutants sont prioritaires.

D'autre part, les revenus des familles sont pris en compte dans l'attribution des instruments.

L'instrument est loué, à l'élève concerné et après avis du professeur, **pour une durée d'une année renouvelable en fonction des disponibilités.**

Le montant est de 100 euros annuel, non proratisable en cas de démission.

RESPONSABILITÉ

L'élève adulte ou les responsables légaux de l'élève mineur sont redevables pécuniairement de toute dégradation de l'instrument ou de ses accessoires, survenue par négligence, accident ou vol.

Une assurance spéciale location instrument en tous lieux précisant le nom et la valeur de l'instrument doit être fournie.

A défaut, l'utilisateur signe une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à remplacer l'instrument à sa valeur neuve.

RESTITUTION DE L'INSTRUMENT

L'emprunteur devra faire vérifier son instrument par un professeur du conservatoire au moment de la restitution.

L'état de l'instrument sera notifié sur le contrat à la fin de la location.

En cas de non restitution de l'instrument à la fin du contrat de location, un titre sera émis par la trésorerie du montant **de la valeur neuve de l'instrument.**

MODALITÉS ADMINISTRATIVES DE LOCATION

Lors de la remise de l'instrument, un contrat de location est établi entre l'élève majeur, ou son représentant légal s'il est mineur, et l'établissement. Ce contrat mentionne notamment la désignation de l'instrument en état de fonctionnement, la date et la durée du prêt.

Pendant la période estivale, la location d'instrument est consentie à titre gracieux si l'instrument est loué depuis le début de l'année scolaire et s'il ne nécessite pas une révision.

Un avenant au contrat devra être signé à cet effet.

ENTRETIEN DE L'INSTRUMENT

L'entretien normal de l'instrument et le renouvellement des consommables (anches, cordes, etc...) incombent également à l'élève qui en a l'usage. L'élève doit signaler immédiatement à son enseignant les cas de mauvais fonctionnement ou de détérioration.

PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY

CONSERVATOIRE LE KIOSQUE

Place du 8 mai 1945 • 77177 Brou-sur-Chantereine
Tél. : 01 72 84 62 78 • conservatoire.brou@agglo-pvm.fr

CONSERVATOIRE JACQUES-HIGELIN

4, rue Saint Hubert • 77500 Chelles
Tél. : 01 72 84 62 00 • conservatoire.chelles@agglo-pvm.fr

CONSERVATOIRE SIMONE-VEIL

Place de l'Abîme • 77181 Courtry
Tél. : 01 72 84 62 49 • conservatoire.courtry@agglo-pvm.fr

PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL

CONSERVATOIRE LIONEL-HURTEBIZE

Allée des Noyers • 77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 01 60 05 29 32 • conservatoire.champs@agglo-pvm.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

VAL MAUBUÉE

14, allée Boris-Vian • 77186 Noisiel
Tél. : 01 60 05 76 35 • conservatoire.noisiel@agglo-pvm.fr

PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MICHEL-SLOBO

2, Place de l'Église • 77200 Torcy
Tél. : 01 60 37 37 30 • conservatoire.torcy@agglo-pvm.fr

CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN

Centre des Arts et Loisirs
31-33, avenue Jean -Jaurès • 77360 Vaires-sur-Marne
Tél. : 01 72 84 62 62 • conservatoire.vaires@agglo-pvm.fr

PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE

CONSERVATOIRE NINA-SIMONE

110, avenue du Général de Gaulle • 77340 Pontault-Combault
Tél. : 01 60 37 29 80
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

CONSERVATOIRE FERME D'AYAU

Cour de la Ferme d'Yau,
Avenue Maurice de Vlaminck • 77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 60 37 29 79
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr



Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

5, cours de L'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01 60 37 24 24 • www.agglo-pvm.fr

